

R

Récapitulatif des actions 2018

1• Bilan et perspectives

L'année écoulée a été marquée par une activité intense et ponctuée par la décision du 17 janvier 2018 de l'abandon de l'aéroport de Notre Dame des Landes. Voici quelques dates pour mesurer cette activité.

- **18 Janvier communiqué : L'abandon de Notre Dames des Landes par le Gouvernement, un mauvais coup porté à l'ouest**

- 25 janvier : rencontre avec l'AURAN, l'agence d'urbanisme de l'agglomération nantaise.

- **19 Février SUD LOIRE AVENIR répond à Madame la députée de la 5^{ème} Circonscription**
« Madame la députée va trop vite dans les solutions de substitutions à notre Dames des Landes »

- - 5 mars : rencontre avec le MEDEF44 (thématique emploi, formations professionnelles et développement économique)

- 29 mars rencontre avec les représentants à la région des élus La République en Marche.

- 19 avril conférence de presse, suivi du communiqué SUD LOIRE AVENIR.

- **3 Mai Communiqué de presse SUD LOIRE AVENIR position de l'association sur les schémas de réaménagement de Nantes Atlantique**

Trois principes guident l'action de notre association :

- **Protection des riverains.**

- **Protection de l'environnement.**

- **Développement économique régional dans la durée et donc de l'activité de l'aéroport.**

- **7 juin rencontre avec Monsieur Roll Tanguy missionné pour un rapport sur le devenir du schéma de réaménagement du Grand Ouest et de Nantes Atlantique. SUD LOIRE AVENIR, lui remet une lettre ouverte confirmant la position du communiqué du 3Mai**

- **8 et 9 juin salon des entreprises et de l'emploi à la Trocardière à Rezé. Bilan du Salon**

- 18 juin rencontre avec le secrétaire général de la préfecture pour demande d'intégration à la commission consultative de l'environnement Nantes Atlantique.

- 19 juin rencontre avec les élus Les Républicains de la Région.

-

- 29 juin rencontre avec les élus PS de la Région.

- **29 juillet décision de la préfecture44 d'intégrer SUD LOIRE AVENIR à la Commission consultative**

(En intégrant la commission consultative de l'environnement de Nantes Atlantique, l'association SUD LOIRE AVENIR compte bien défendre ces 3 principes).



- **30 juin lors de l'AG présentation du plan Natura 2000 Loire**
Par Madame Stéphanie Trécant chargée de mission auprès du département 44

- **Octobre 2018 La mise en Tourisme du lac de Grand Lieu.**
Octobre 2018 signature de la charte Par les communes riveraines

- 8 octobre rencontre avec la communauté de commune Pornic-Pays de Retz

- **Le 22 Novembre le bureau valide la signature de la plate-forme des maires du sud Loire**

Le bureau sur proposition de Dominique Raimbourg et Jacky Garreau valide la saisine de Sud Loire Avenir auprès de la commission nationale du débat public pour intégration à la commission de concertation du réaménagement de Nantes Atlantique.

Le courrier est adressé le 29 novembre à la CNDP

Le 27 Novembre 2018 Colloque Parc Naturel Régional.

16 communes sur 41 ont adhéré au groupe de réflexion

SUD LOIR AVENIR est représenté au sein de ce groupe par D Ronte et J Garreau

Position de SUD LOIRE AVENIR : la réussite de ce projet d'un parc se fera en respectant les équilibres entre politique environnementale, Sociale et économique

Le 30 Novembre 2018 Dominique Raimbourg assiste à la réunion de ma commission consultative de l'environnement de Na à la préfecture44

Retour le 7 décembre devant le conseil d'administration

Perspectives 2019, notre association continuera ses travaux sur les thèmes qui ont toujours été les siens :

- L'aménagement du territoire avec les travaux de l'aéroport, par la participation à la Commission de concertation de la CNDP

- L'amélioration des déplacements.

- Le développement économique.

- La protection de l'environnement et la prévention aux risques sanitaires

-

- Education – l'Emploi et la formation professionnelle, avec la nécessité d'une meilleure adéquation entre les besoins du bassin d'emploi et l'enseignement professionnel et cela pour toutes les branches métiers.

-

-

Déploiement de SUD LOIRE AVENIR sur l'ensemble du territoire du Sud Loire par la recherche d'adhésion des communautés de communes de Pornic-Pays de Retz, du vignoble par la communauté de communes de Clisson et de Sud Estuaire Paimboeuf-Saint Brévin



Quant au fonctionnement interne nous souhaitons associer plus d'adhérents aux commissions et thématiques notamment en réunissant plus souvent le conseil d'administration et en fixant au minimum deux assemblées générales par année.

-